



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

QUE le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 10 décembre 2024, a adopté le règlement suivant :

1263-2025 TARIFICATION POUR LE FINANCEMENT DE CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE

Cet avis constitue l'avis de publication dudit règlement et qu'il entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Toute personne intéressée peut consulter le règlement au service du greffe. Une version numérique est également disponible sur le site WEB de la Municipalité : [Règlement numéro 1263-2025](#).

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 17 décembre 2024.

France Charlebois, OMA
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe